



Travaux de reméandrage sur le ruisseau de la Belle commune de Mareuil-en-Périgord (24)

En 2018 et 2019 des travaux ambitieux ont été réalisés sur le ruisseau "la Belle" sur le site du Moulin Maillé (commune de Mareuil-en-Périgord).

La Belle a subi de profondes altérations suite au remembrement de la vallée et de très nombreuses portions du lit ont été élargies et rectifiées afin d'accélérer l'eau et faciliter le travail mécanique.

Ces travaux hydrauliques ont eu des conséquences négatives sur le plan écologique comme la raréfaction des espèces piscicoles les plus sensibles comme la truite et la diminution de la capacité d'épuration naturelle des eaux.

Présentation des objectifs :

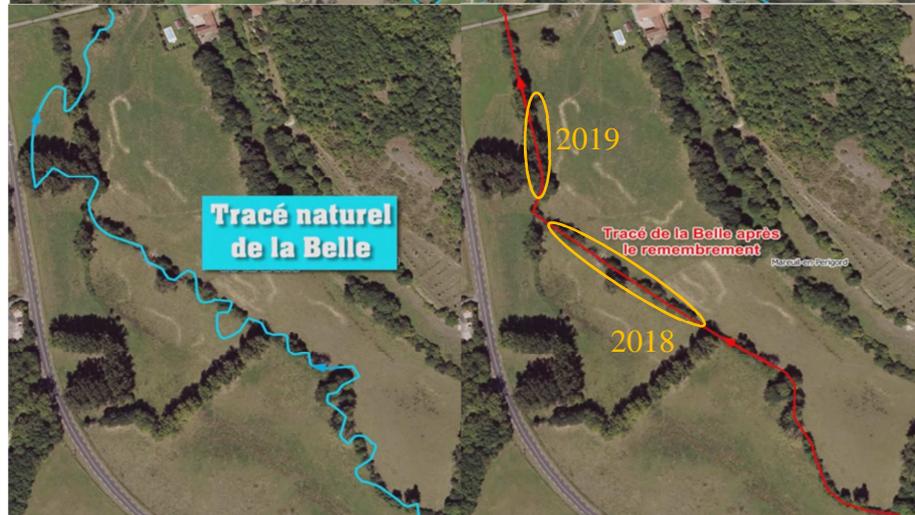
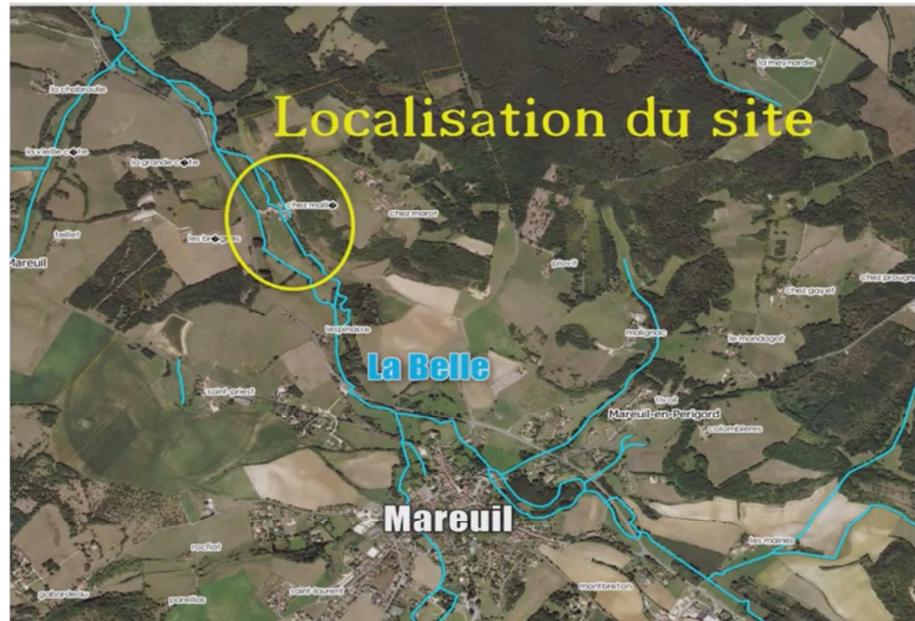
- Améliorer le fonctionnement écologique du ruisseau et diversifier les écoulements
- Rallonger son linéaire en redonner localement à "la Belle" une morphologie sinueuse se rapprochant de ses méandres d'antan.

Maître d'ouvrage : SRB Dronne.

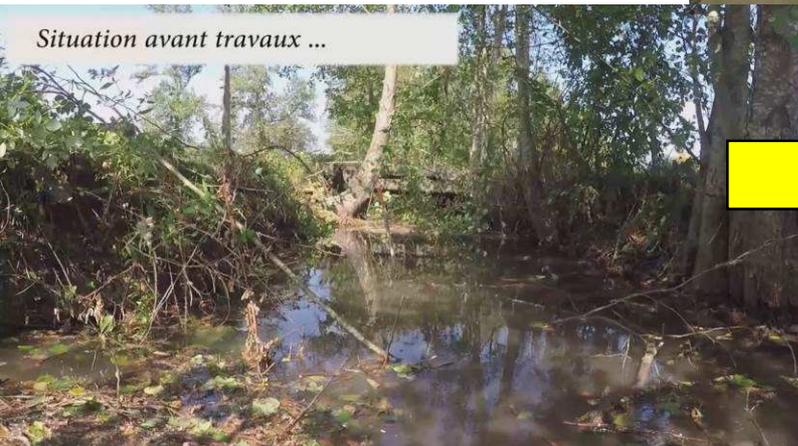
Période de réalisation des travaux :

Tranche 1 : novembre 2018 (2 semaines)

Tranche 2 : octobre 2019 (2 semaines)

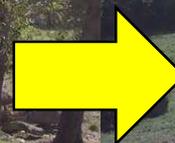


Situation avant travaux ...



Séquence "fosse / radier" essentielle au bon fonctionnement des milieux aquatiques

Situation après travaux





Suivi topographique des aménagements
par les techniciens rivières



Création de banquettes au sein du lit mineur



Disposition des banquettes en alternance



Comblement de l'ancien lit

Entreprise ayant réalisé les travaux :

Mis en œuvre par le personnel du syndicat (techniciens de rivières et équipe technique).

Coût total et financements du projet : 12 200 € TTC

(Coût hors main d'œuvre comprenant la location du matériel (pelle mécanique 12 tonnes et un dumper 6 tonnes : 5 900 €) et matériaux environ 200 tonnes de galets et de graviers siliceux et 50 tonnes de blocs calcaire pour un total de 6 300 €).

Financements :

50% Agence de l'eau Adour-Garonne, 15% Département de la Dordogne et 5% Fédération de Pêche de la Dordogne.

État des lieux :

Avant : Problème typique des cours d'eau recalibrés et rectifiés ; berges abruptes ; surdimensionnement et enfouissement du lit ; écoulements homogènes ; absence d'habitats aquatiques ; faible biodiversité). Piétinement par les bovins au droit de descente d'abreuvement sauvage.

Après : Allongement du linéaire du cours d'eau de 30% (Tranche 1) et 50% (Tranche 2) ; diversification des écoulements avec des alternances de séquences « fosses/radiers » ; variation des profondeurs d'eau ; création d'un lit d'étiage ; talutage des berges en pente douce et plantation d'une ripisylve diversifiée. Réalisation de descentes aménagées.

Aspects techniques :

22 séquences de radiers/fosses ont été installées. Après piquetage et décapage de la terre végétale, les méandres ont été créés par la technique du déblais/remblais (tranche 1). Pour la tranche 2, l'argile a été déposée en andain le long de l'ancien tracé en vue de son comblement en fin de chantier (après une pêche de sauvegarde conduite par la Fédération de Pêche 24). Pas d'export des matériaux excédentaires. Plantation de joncs prélevés localement pour initier la végétalisation naturelle des banquettes créées.

Suivi mis en place :

Etat 0 en 2018 puis pêche de suivi en N+1, N+2 et N+5 sera effectuée pour mieux apprécier l'impact des travaux sur la population piscicole. Les 1^{ers} résultats montrent une forte régression des poissons blancs (chevesnes, gardons notamment) au profit des poissons « d'eau vive » (Truites, Chabots, vairons), ce qui est en conformité avec le peuplement piscicole de référence sur ce type de milieu.

Présentation des impacts :

Sur ce tronçon, le tracé de "la Belle" a été rallongé de 42 %, soit 115 mètres de linéaire de cours d'eau recréé (de 275 ml à 390 ml). Avant travaux, le lit mineur avait une largeur moyenne de 3,5 mètres contre 1,5 mètre après travaux.

Informations sur les aspects administratifs :

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Gestion de la Lizonne et de ses affluents (2013-2023).

L'étude de dimensionnement du projet a été réalisée en interne par les techniciens de rivières avec l'appui technique des services de l'AFB (Emilie DUBOIS, cheffe de service du SD24)

Foncier mise à disposition gratuitement par **l'unique propriétaire** dans le cadre d'une convention.

Informations complémentaires :

Une troisième tranche de travaux sera réalisée en 2020 à l'aval du site avec une remise dans le talweg sur 95 mètres linéaire. En décembre 2019, des travaux de plantation seront réalisés par l'équipe rivière (environ 100 arbres et arbustes plantés sur l'ensemble du site).

URL Vidéo facebook : <https://www.facebook.com/SRBDronne/videos/548444212660686/>



Tranche 1 : 1 an, plus tard

Tranche 2 : 1 mois, plus tard

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Tristan DELPEYROU tdelpeyrou@rivieres-dronne.com

Karim ALAOUI - kalaoui@rivieres-dronne.com - 05 53 91 98 78

Président du SRB au moment des travaux : Jean-Didier ANDRIEUX